



EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12<sup>ième</sup> jour du mois d'août deux mille huit.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.  
Le directeur général donne lecture de la correspondance.  
Correspondances reçues:

F.Q.M.: Assises annuelles 2008; Réaction du projet de loi numéro 398;  
Minist. Transp. Québec: Adoption de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière  
et le Règlement sur les points d'inaptitude;  
CSST : Avis de recalcul de taux personnalisé;  
M.R.C. Arthabaska: Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2008; Règlement  
numéro 226;  
Ministère des transports: Confirmation de subvention de 28 000,00 \$;  
CSSSAE: Mise à jour des répondants en situation d'urgence;  
S.Q.: Remerciement de la capitaine Caroline Guay;  
Ministère sécurité publique: Semaine de la prévention des incendies 2008;  
Ministère de l'éducation: Journée nationale du sport;  
MAMR: Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines;  
Comité Action: Demande d'aide financière;  
D. G. des élections: Application loi sur dons de plus de 100,00 \$;  
Yvon Pellerin: Rapport des permis de février à avril 2008;  
Muni-Express: Loi modifiant diverses dispositions législatives municipales;  
Ateliers Franco-Québécois: Invitation aux ateliers;  
Club Conseils: Troisième édition du plan d'accompagnement agroenvironnemental;  
Corporation de développement Bois-Francs: Répertoire des entreprises 2008;  
Carrière PCM: Augmentation des prix;  
Dépenses du mois de juillet 2008;  
Mensuel de Saint-Valère;  
Offres de services: Yvon Blais; CCH; SignoTech inc;  
Revues: Quorum; LAPSAM; Innovation en construction; Constat; Regard culturel  
(MRC Arthabaska); Maîtrise de l'Énergie; Journée à vélo; Info-Bénévole;  
Géomatique; 3RVE; L'Approche; Transport Magazine; l'Intégration;  
Source.

142-2008

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20h30 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Louis Hébert  
Maire

---

Louis Hébert  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier